

Artisanat et métiers d'art Facteur d'orgues option organier

RNCP24630 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	223
Code(s) ROME	B1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2020

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Artisanat et métiers d'art option Facteur d'orgues-organier exerce son activité dans de petites ou moyennes entreprises. Ces entreprises artisanales dédiées à ce métier travaillent seules ou en groupements selon la nature et l'importance du marché.

Ces entreprises peuvent intervenir en France ou à l'étranger en réponse à des demandes :

- de l'Etat (Cathédrales ou Musées nationaux, ...)
- des collectivités territoriales et des grandes institutions (conservatoires, auditoriums, lieux de cultes, ...)
- des communautés religieuses
- des associations
- des particuliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP24630BC01 — Histoire de l'art liée à la facture d'orgues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter, classer et hiérarchiser les informations.
- Repérer et identifier les caractéristiques formelles et sonores d'un instrument existant ou en projet.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC02 — Arts appliqués liés à la facture d’orgues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Proposer, optimiser et justifier des solutions techniques et esthétiques de réalisation.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC03 — Analyse technique d’un instrument

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les contraintes techniques, réglementaires, déontologiques, esthétiques et budgétaires du projet à réaliser.
- Traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques.
- Établir une fiche de débit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC04 — Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer les relevés.
- Gérer les transports des instruments.
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.
- Présenter un projet.
- Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires (clients, intervenants extérieurs, fournisseurs...)

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC05 — Préparation de la fabrication et de l’installation de l’instrument ou partie d’instrument

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une analyse de fabrication

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC06 — Fabrication d’un instrument ou d’une partie d’instrument

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer la mise en œuvre.
- Fabriquer/restaurer et installer l'instrument.
- Assurer la maintenance des ouvrages.
- Gérer les délais.
- Contrôler la conformité.
- Gérer la sécurité et l'environnement.
- Effectuer la maintenance des instruments sur site.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC07 — Économie - Gestion

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle.

Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC08 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème.

Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident.

Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques.

Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées.

Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC09 — Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.

- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC10 — Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC11 — Langue vivante 1

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC12 — Langue vivante 2

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC13 — Français

LISTE DE COMPÉTENCES

Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.

Devenir un lecteur compétent et critique.

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC14 — Histoire – Géographie et enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures.

Comprendre les enjeux liés au développement durable.

Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation.

Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC15 — Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels.

Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création.

Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC16 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC17 — Mobilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC18 — Langue vivante Facultative

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24630BC19 — Education physique et sportive facultative

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale

- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Facture d'orgues

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien qualifié en facture d'orgues

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Activité non réglementée

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé :

- de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP35320

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
SCEREN, ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires
Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24630/>